

République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ANAQ-Sup)



**APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA SÉLECTION D'EXPERTS
ÉVALUATEURS**

Titre : Constitution d'une troisième banque d'experts évaluateurs

Lieu : Dakar

I. Contexte et missions de l'ANAQ-Sup.

L'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ANAQ-Sup) est un organe, sous la tutelle administrative et technique du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), chargé de contribuer à assurer la qualité des programmes, des filières et des Etablissements d'Enseignement supérieur (EES). Créée le 07 août 2012 par décret n° 2012-837, abrogé et remplacé par la suite par le décret 2018-1956 du 07 novembre 2018, l'ANAQ-Sup est une autorité nationale, personne morale de droit public, dotée de l'autonomie financière et ayant un statut d'agence de régulation, d'évaluation, d'accréditation et d'assurance qualité dans le sous-secteur de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Dans le cadre de l'exécution de ses missions, l'ANAQ-Sup procède à l'évaluation des EES publics et privés et leurs programmes. Pour se faire, elle s'attache les services d'experts évaluateurs externes, conformément à l'article 4 de son décret de création. L'ANAQ-Sup a procédé à la constitution de deux banques de 187 experts évaluateurs (115 académiques et 72 professionnels), suite à deux précédentes procédures de sélection.

Pour faire face à l'augmentation des dossiers d'accréditation et d'habilitation et combler l'insuffisance d'experts formés dans certaines disciplines, l'ANAQ-Sup lance une nouvelle procédure de sélection des experts pour sa troisième banque.

Ce présent appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux enseignants/chercheurs et aux professionnels du milieu socio-économique désireux d'accompagner l'ANAQ-Sup dans ses activités d'évaluation en qualité d'experts externes.

II. Conditions à remplir :

Pour être éligible, les conditions suivantes doivent être remplies :

- **Pour les enseignants/chercheurs :**
 - ✓ Être spécialiste d'une discipline des 08 domaines du REESAO ;

- ✓ Avoir au moins un doctorat ou un PhD ;
- ✓ Avoir au moins 10 ans d'expérience comme enseignant/chercheur de la discipline dans un EES;
- ✓ Avoir des connaissances en assurance qualité et en évaluation ;
- ✓ Être rigoureux et de probité morale.

➤ **Pour les professionnels du milieu socio-économique :**

- ✓ Avoir au moins un niveau bac+5 (Ingénieur, DEA, DESS, Master) ;
- ✓ Avoir une expérience au moins de 05 ans dans une entreprise ;
- ✓ Avoir des connaissances en assurance qualité et en évaluation ;
- ✓ Être rigoureux et de probité morale.

Les spécialistes des disciplines ci-après sont vivement encouragés à soumettre leur candidature:

- **Sciences économiques et de gestion (audit, comptabilité, marketing, GRH, gestion des entreprises, management, commerce international, banque, finance, assurances, transport/logistique, hôtellerie, relations internationales, gestion des collectivités locales) ;**
- **Sciences juridiques et politiques ;**
- **Informatique et télécoms (informatique de gestion, réseaux télécoms, génie logiciel, systèmes d'information, sécurité) ;**
- **Mathématiques (probabilité, statistiques, algèbre, cryptographie, optimisation ;**
- **Génie civil (BTP, architecture, géomètre/topographe, géotechnique) ;**
- **Génie électromécanique, énergie solaire, énergies renouvelables, électrotechnique ;**
- **Journalisme et communication ;**
- **Agronomie, élevage, production végétale, production animale, agroalimentaire, génie chimique, hygiène-qualité-sécurité-environnement, mécanique des sols, halieutique/biologie des pêches/aquaculture, foresterie ;**
- **Médecine et sciences de la santé (santé publique, pédiatrie, chirurgie générale, chirurgie plastique, parasitologie, mycologie, urologie, hématologie clinique, sciences gynéco-obstétricales, diététique, chirurgie dentaire, cardiologie) ;**
- **Géographie, langues romanes, sociologie, anglais, allemand.**

III. Missions/ tâches à accomplir :

Les experts évaluateurs recrutés devront :

- participer à l'atelier de formation des experts sélectionnés ;
- participer aux activités de renforcement de capacités organisées par l'ANAQ-Sup, pour ses experts et pour les cellules institutionnelles ;
- participer à la préparation des visites de site des programmes à accréditer ou des EES à habilitier ;
- assurer la conduite, en équipe, des évaluations externes dans le cadre des accréditations et des habilitations et participer aux différentes activités que requiert une telle procédure ;
- contribuer activement à la rédaction des rapports d'évaluation et participer aux activités de suivi des recommandations issues des procédures d'accréditations et d'habilitations.

Les experts sélectionnés seront formés par l'ANAQ-Sup et agréés par le Conseil Scientifique. C'est après seulement qu'ils pourront intégrer les équipes d'experts qui seront constituées. En plus de la prise en charge des frais liés à l'évaluation, des honoraires leur seront versés.

IV. Dépôt des candidatures :

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur dossier de candidature composé d'une lettre de motivation (précisant de manière explicite la spécialité) et du CV, au Secrétaire Exécutif de l'ANAQ-Sup, par courriel à l'adresse suivante : secretariat@anaqsup.sn, au plus tard le 14 juin 2019.

Fait à Dakar le 15 mai 2019

Le Secrétaire Exécutif